

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 24 mai 2004

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit d'étude de 1 678 560 F pour la rénovation et l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis au chemin du Velours 16 à Conches

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'étude

¹ Un crédit d'étude de 1 678 560 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'étude de la rénovation et de l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis au chemin du Velours 16.

² Il se décompose de la manière suivante:

Frais d'étude	1 560 000 F
TVA (7,6%)	118 560 F
Renchérissement	<u>0 F</u>
Total	1 678 560 F

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2004 sous la rubrique 33.03.00.508.28.

Art. 3 Financement et couverture des charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement "nets-nets" fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et amortissement sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le bâtiment de la Florence, sis au chemin du Velours 16, a été construit à la fin des années 1950, comme annexe de l'ancienne école supérieure des jeunes filles, pour un effectif d'environ 300 élèves. Il a ensuite été rapidement affecté au cycle d'orientation.

2. Capacité d'accueil

De 1962 à nos jours, l'effectif des élèves du CO Florence est progressivement passé à 795 et celui de ses collaborateurs à une centaine. Cet effectif ne diminuera pas dans un avenir proche, compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves dans ce secteur ainsi que dans les secteurs des collèges environnants. La mise à disposition du futur CO Seymaz ne sera pas possible avant la rentrée 2008 et la Florence devra également participer à l'absorption des effectifs trop élevés des collèges de Pinchat et de l'Aubépine, jusqu'à l'entrée en fonction ultérieure du CO Drize prévue pour 2009, malgré le pavillon provisoire de la route de Drize, qui sera mis en fonction à la rentrée 2004. Dans ce secteur une solution temporaire pour accueillir des élèves, dès la rentrée 2004, doit également être mise en place afin d'absorber le nombre croissant de nouveaux élèves.

Il est donc nécessaire de créer d'urgence des classes supplémentaires pour aider les collèges voisins à absorber leur propre augmentation d'élèves, mais aussi pour décongestionner ce collège avec son effectif actuel; 4 classes sont déjà installées dans des containers légers qui ne permettent pas de donner un enseignement dans les meilleures conditions (isolation acoustique déficiente). En outre, deux salles ont dû être aménagées provisoirement dans les couloirs. Des surfaces de détente, d'autant plus nécessaires que l'effectif augmente, n'existent pratiquement plus à l'intérieur de ce bâtiment.

Plus tard, si les effectifs se stabilisent selon les prévisions actuelles, ces futures salles permettront enfin d'attribuer, dans cet établissement aussi, un local par classe d'élèves. Il est en effet connu et démontré qu'à cet âge, les élèves ont besoin d'un lieu d'attache, qu'ils peuvent identifier et s'approprier, permettant de réduire sensiblement les tensions, l'agressivité et le vandalisme, à l'intérieur d'un établissement pour adolescents. L'augmentation récente de

ces maux nous contraint à revoir dans ce sens le taux d'occupation de tous nos cycles d'orientation et à éliminer ou réduire les classes « tournantes ».

Les 8 classes supplémentaires, qu'il est possible de réaliser à l'extrémité de l'aile Jura, sont nécessaires dans les meilleurs délais, c'est-à-dire pour la rentrée scolaire 2005. Compte tenu des délais extrêmement courts, un autre projet de loi a été déposé auprès de votre Grand Conseil, conjointement au présent crédit d'étude.

3. Etude de faisabilité

Au delà des transformations réalisées jusqu'à ce jour pour répondre à des besoins ponctuels, aucune adaptation de l'ensemble du bâtiment à son fonctionnement actuel n'a jamais été entreprise, notamment en raison de l'opportunité de coordonner une telle intervention avec le projet de rénovation complète du bâtiment, prévue par le DAEL depuis une quinzaine d'années, mais toujours différée pour des questions budgétaires.

- **rénovation de l'enveloppe du bâtiment et des locaux.** Afin de pallier au vieillissement du bâtiment, des interventions seront nécessaires sur les façades et toitures pour résoudre tous les problèmes de carbonatation, d'isolation thermique et d'étanchéité. L'ensemble de ces travaux correspond à l'application des normes thermiques et écologiques en vigueur. Concernant les locaux, une mise à jour des installations CVSE est indispensable, vu l'usure générale constatée dans la majorité des locaux, excepté le rez côté Salève, qui a bénéficié de l'aménagement de laboratoires en 2001.

Indépendamment des 8 nouvelles classes mentionnées ci-dessus, il est aujourd'hui indispensable de restructurer et redimensionner l'ensemble des bâtiments du CO Florence ;

- **les locaux de direction, d'enseignants et d'administration.** Ceux-ci sont insuffisants, alors que le personnel est plus nombreux. Le bureau de direction est trop exigu pour y travailler avec plusieurs collaborateurs ou y tenir les séances du Conseil de direction. La salle des maîtres ne permet pas de recevoir tous les enseignants qui devraient pouvoir s'y rencontrer. Il est demandé à ces derniers de fonctionner davantage en groupes pour améliorer l'encadrement des élèves; or, ils ne disposent d'aucun autre local de rencontre ou de travail, ni même de parloirs (entretiens avec les parents). Une salle de conférence est également indispensable pour la tenue des conseils d'école, par exemple. Le secrétariat principal ne permet ni d'installer deux places de travail, ni d'accueillir convenablement les élèves et les enseignants. Des bureaux complémentaires font défaut,

compte tenu de l'augmentation de l'effectif du personnel. Un nouveau local d'infirmierie doit être aménagé pour répondre aux normes de sécurité et d'hygiène. Enfin, l'économat actuel est situé en sous-sol, dépourvu d'aération et très éloigné du centre administratif ;

- **la bibliothèque, le réfectoire et quelques locaux spécifiques.** La bibliothèque est l'équipement qui subit le plus la double pression de l'augmentation quantitative de ses usagers et de l'évolution pédagogique générale qui amène maîtres et élèves à travailler beaucoup plus systématiquement en groupes et sur documents. Inexistant dans d'autres collèges, le réfectoire a été créé ici à l'initiative des parents: sa fréquentation régulière, et non négligeable, nécessite une réinstallation correcte et définitive ;
- **l'encadrement social.** Celui d'un collège est forcément amélioré lorsque les conseillers disposent d'un local d'accueil qui leur permet de rencontrer les élèves dans un contexte convivial. Ce local permet aussi aux élèves, qui ne rentrent pas chez eux pendant la pause de midi, de disposer d'un lieu d'accueil surveillé et animé ;
- **les locaux d'éducation physique.** Ce collège dispose de deux salles correctes, bien que plus petites que les normes actuelles, et qui nécessitent d'être assainies avec leurs locaux annexes (vestiaires, sanitaires). Il manque surtout une troisième salle, comme dans tous les autres collèges du CO. Diverses hypothèses devront être examinées pour mettre les locaux actuels aux normes et doter cet établissement de la troisième salle indispensable au bon fonctionnement scolaire ;
- **tous les locaux sanitaires.** Elèves et parents se plaignent régulièrement de l'insuffisance et de l'insalubrité des sanitaires existants ;
- **le logement du concierge.** L'ancien appartement de fonction, situé entre les deux salles d'éducation physique, a dû être transformé en 2^e salle de musique pour répondre aux besoins. Un nouvel appartement doit être réaménagé pour garantir *in situ* une présence permanente ;
- **places de stationnement vélos.** De nombreux élèves se rendent au collège de la Florence à bicyclette, d'où la nécessité de créer des installations ad hoc de parcage supplémentaires qui sont d'ailleurs régulièrement réclamées par les parents.

Ces diverses interventions sont nécessaires, afin d'adapter l'ensemble de ce bâtiment au nombre de ses usagers actuels et pour que ceux-ci bénéficient de conditions de travail adéquates, compte tenu des nouvelles approches pédagogiques et de l'évolution du comportement des élèves.

4. Travaux

Une première estimation du coût des travaux à réaliser, sans le bâtiment complémentaire de 8 classes avec locaux administratifs et sous-sol, sur le site du CO Florence, conformément aux secteurs indiqués sur le plan de situation joint en annexe, fait apparaître les coûts suivants (honoraires non compris):

4.1	Transformation	secteurs	B1	4 350 000 F
			B2	4 350 000 F
			B3 / 1-2	750 000 F
			B3-3	2 500 000 f
			B3-6	650 000 F
			B3-7	1 200 000 F
			B4-B5	5 870 000 F
			Démolition	secteurs
		B3-5	260 000 F	
Construction	secteurs	B7	1 680 000 F	
		B8	3 480 000 F	
		Couvert liaison+vélos	200 000 F	
		Aménagements extérieurs	<u>400 000 F</u>	
Total (HT)			26 090 000 F	

5. Coût de l'étude

Le montant proposé pour l'étude du projet de rénovation et d'agrandissement du secteur administratif du CO Florence est basé sur l'estimation du coût probable des travaux à 26 090 000 F, non compris la TVA, les équipements mobiles, les divers et imprévus, le renchérissement et la participation au fond cantonal d'art contemporain.

Le projet de construction d'un bâtiment de 8 classes fait l'objet d'un projet de loi spécifique et les coûts de construction de cette extension ne sont pas compris dans la présente demande de crédit.

Le montant du crédit d'étude représente:

honoraires architectes	1 255 000 F
honoraires ingénieurs civils	45 000 F
honoraires ingénieurs chauffage	17 000 F
honoraires ingénieurs ventilation	68 000 F
honoraires ingénieurs sanitaire	34 000 F
honoraires ingénieurs électricien	100 000 F
honoraires ingénieurs géomètre	11 000 F
honoraires architectes paysagiste	<u>30 000 F</u>
Total honoraires	1 560 000 F
TVA 7,6%	<u>118 560 F</u>
Total crédit d'étude, y compris TVA	1 678 560 F

6. Délais

Tous les travaux nécessaires pour ces adaptations, énumérées dans l'exposé des motifs, devront être réalisés parallèlement au chantier de la rénovation complète du bâtiment et sans diminution possible de sa capacité d'accueil. Il est donc nécessaire d'étudier et de planifier plus finement la succession de ces opérations qui s'étendront vraisemblablement de 2004 à 2008.

7. Conclusion

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus

Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle

Plan de situation

Plan des secteurs

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05) - Dépense nouvelle d'investissement

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude extraordinaire de 1 678 560 F pour la rénovation et l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis au chemin du Velours 16 à Conches

Projet présenté par le DAEL

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Investissement brut	1'000'000	678'560	0	0	0	0	0	1'678'560
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	1'000'000	678'560	0	0	0	0	0	1'678'560
Bâtiments administratifs (y compris études y relative) 50 ans	1'000'000	678'560	0	0	0	0	0	1'678'560
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	33'750	56'651	76'651	90'223	90'223	90'223	90'223	90'223
Intérêts	33'750	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651
Amortissements	0	0	20'000	33'571	33'571	33'571	33'571	33'571
		3.375%						
								charges financières recurrentes

Signature du responsable financier :
Date :

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

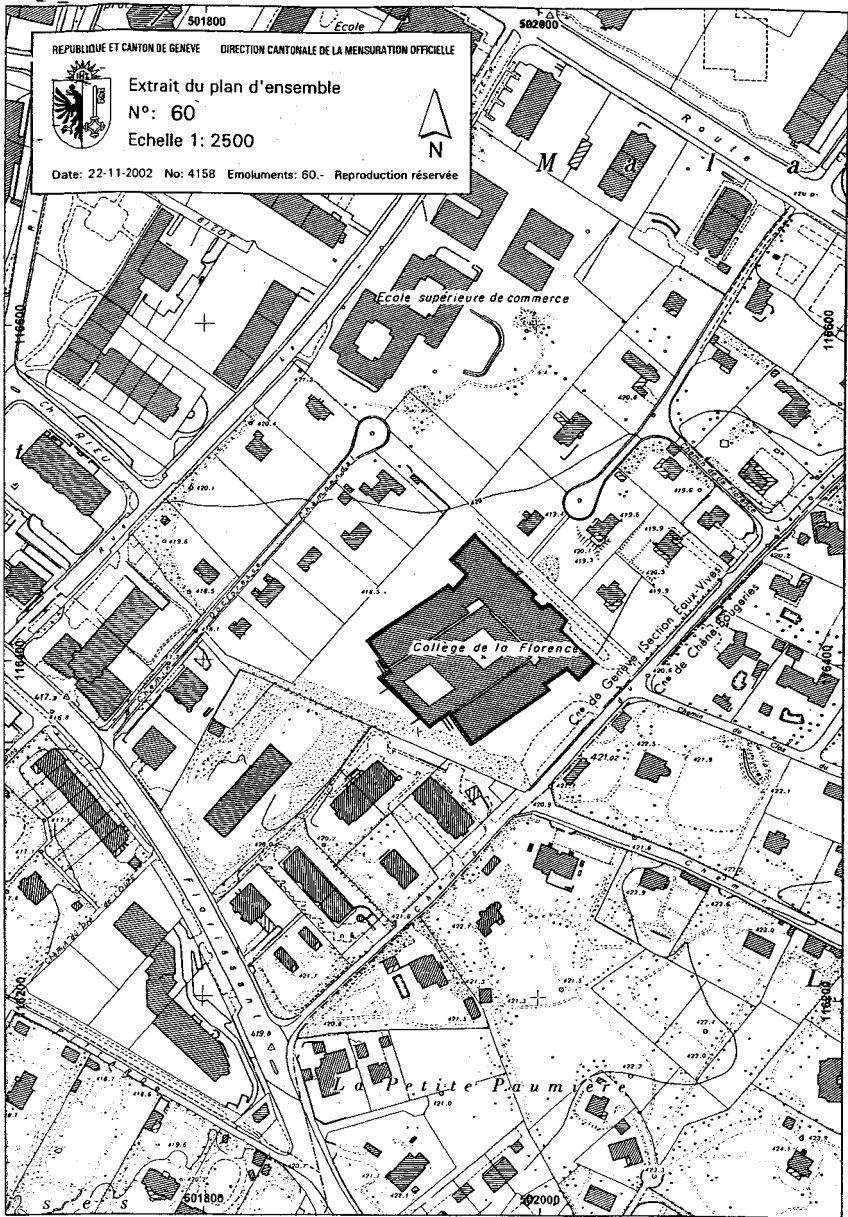
Projet de loi ouvrant un crédit d'étude extraordinaire de 1 678 560 F pour la rénovation et l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis au chemin du Velours 16 à Conches

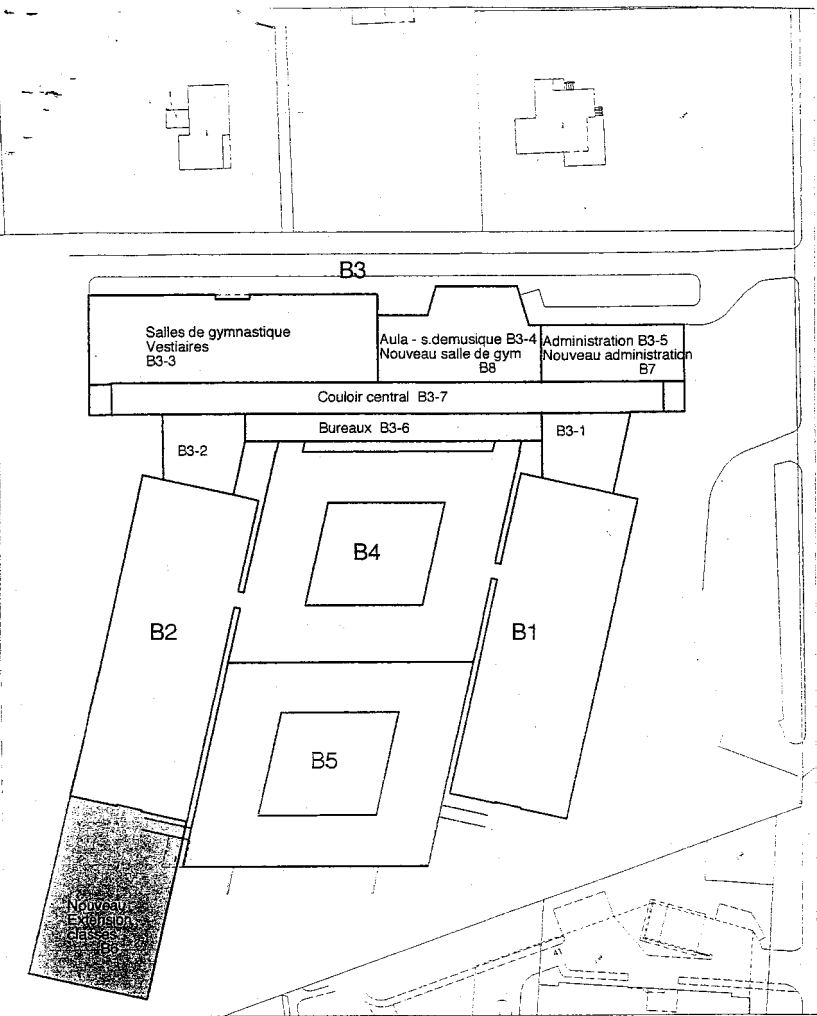
Projet présenté par le DAEL

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Résultat recurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	33'750	56'651	76'651	90'223	90'223	90'223	90'223	90'223
Charges en personnel [30] <small>(augmentation des charges de personnel, formation, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule <small>(meubler, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment <small>(fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32 + 33]	33'750	56'651	76'651	90'223	90'223	90'223	90'223	90'223
Intérêts (report tableau)	33'750	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651	56'651
Amortissements (report tableau)	0	0	20'000	33'571	33'571	33'571	33'571	33'571
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [300]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] <small>(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] <small>(augmentation de revenus (impôts, contributions, taxes), subventions reçues, dons ou legs)</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] <small>(revenus de placements, de prêts ou de participations (gain comptable, loyers))</small>	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	33'750	56'651	76'651	90'223	90'223	90'223	90'223	90'223
Remarques :								

Signature du responsable financier :

Date :





Construction d'un bâtiment de salles de classes et administration provisoire

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT
 DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT